

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GILLES LAFRANCE	Numéro de permis 2014016	Date d'inspection Le 30 janvier 2020	
Nom de l'établissement CENTRE ÉDUCATIF L'ENVOL DE DIEPPE		Numéro de téléphone (506) 384-2361	
Adresse 11 ruelle David Dieppe NB E1A 0J7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	21	13 déc. 2019	30 janv. 2020
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : e) les nom et numéro de téléphone de l'inspecteur. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	25(e)	10 déc. 2019	30 janv. 2020
50(1) L'exploitant d'un établissement agréé établit un registre quotidien dans lequel est consigné les incidents touchant la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants qui y sont bénéficiaires de services. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	50(1)	13 déc. 2019	30 janv. 2020
50(2) Le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il en a été mis au courant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	50(2)	13 déc. 2019	30 janv. 2020

Commentaires généraux
Les arrêts de la visites du 9 décembre 2019 ont tous été corrigés. La mentor en assurance de la qualité a répondu aux questions de l'exploitante. La mentor en assurance de la qualité a envoyé la liste d'inspection à l'exploitante.

original signé par  
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 janvier 2020

Date

original signé par  
Louise Desrochers

Le 30 janvier 2020

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date